

DELIBERATION N° 07 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Rapporteur : Mme BLAISE

La médiathèque municipale de Ludres réalise chaque année, un rapport d'activité présentant le bilan du fonctionnement du service par rapport aux objectifs fixés l'année précédente. Il se décline en différents volets concernant les adhérents, la fréquentation des actions culturelles, l'utilisation des collections et des divers services proposés, le personnel et les formations suivies par celui-ci. Ce rapport permet également de présenter les objectifs de l'année suivante.

Les objectifs 2020 ouvrent une nouvelle page de l'histoire de la médiathèque en permettant une réflexion et des pistes d'actions concrètes concernant la gestion d'éventuels nouveaux supports et de ressources numériques, éléments incontournables d'une offre cohérente pour les médiathèques actuelles.

La commission Culture a émis un avis favorable le vendredi 24 janvier 2020.

Intervention de Monsieur le Maire :

Je voudrais souligner l'excellent travail réalisé au sein de la médiathèque. Nous sommes relativement jalouxés d'un certain nombre de villes même plus importantes que nous par rapport au fond documentaire que nous avons à Ludres et à la qualité des prestations et animations offertes. Merci à toute l'équipe.

Petite précision : nous avons 120 000 prêts par an sur environ 240 jours soit environ 500 par jour, ce qui est assez conséquent. C'est une belle prestation en faveur des ludréennes et ludréen avec un abonnement à l'année à un prix très raisonnable.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- prend acte de la communication du rapport d'activité 2019 de la médiathèque ;
- donne son accord sur les objectifs pour l'année 2020.